

La commission Sauvé lance un appel à témoignages

Author : Maximilien Bernard

Categories : [Brèves](#), [Eglise en France](#), [Perepiscopus](#)

Date : 3 juin 2019



la commission indépendante sur les abus sexuels dans l'Église (CIASE) lance ce 3 juin un appel à témoignages et va démarrer ses investigations dans les archives diocésaines. Son président **Jean-Marc Sauvé** a donné un entretien dans [Famille chrétienne](#) :

Notre appel à témoignages n'est pas un acte de contrition par rapport à la composition de la commission. Il doit nous permettre de recueillir la parole de ceux qui ont souffert et de les aider à s'exprimer de manière anonyme. Leur souffrance – j'en ai pris la mesure depuis que j'ai été nommé président – a été incroyablement contenue et cachée pendant des décennies ! Je comprends désormais beaucoup mieux l'expression : la parole se libère.

Par souci d'impartialité, j'ai pris très précocement la décision de ne pas intégrer dans la commission ni des membres du clergé et d'instituts religieux ni des représentants d'associations de victimes parce que, précisément, cette commission est faite pour écouter et entendre les victimes. Il apparaissait donc difficile qu'elles puissent être des

deux côtés de la table à la fois. Le schéma le plus pertinent était donc de travailler, du début à la fin, en étroite collaboration avec les associations. C'est pourquoi la commission a tenu à entendre, lors de sa toute première réunion plénière, les deux associations de victimes que sont La Parole Libérée (**François Devaux** et ses avocats) et La Parole aussi libérée (**Olivier Savignac** et ses avocats). Ce furent nos deux premières auditions.

Quel est l'objectif de ce recueil de témoignages ?

Ce travail d'écoute et d'accompagnement des victimes, que nous allons mener avec la plate-forme France Victimes, marquera le début d'une enquête quantitative et qualitative qui nous permettra ensuite d'esquisser l'ampleur du phénomène des abus sexuels dans l'Eglise et de mesurer les traumatismes subis par les victimes. Cette enquête nous mettra sur le chemin du diagnostic.

Par ailleurs, Jean-Marc Sauvé précise :

« En premier lieu, il s'agit de mesurer, aussi exactement que possible, l'ampleur du phénomène. On sait qu'il s'est produit mais nous n'avons pas, à ce stade, d'approche globale sur le plan quantitatif. Ensuite, sur un plan qualitatif, nous ne disposons pas d'une connaissance suffisante des mécanismes qui ont conduit aux abus, de ce qui a pu favoriser, dans certains cas, une culture de l'abus ».

Son groupe d'experts invite les victimes et témoins d'abus sexuels perpétrés par des curés, évêques, religieux et religieuses, séminaristes et novices, diacres et laïcs consacrés... à exprimer ce qu'ils ont enduré dans les paroisses, congrégations, aumôneries, écoles, internats et mouvements de jeunesse catholiques.

« Il nous faut mesurer toutes les interactions entre les victimes, les abuseurs, les familles, les communautés chrétiennes, l'institution Eglise, la société civile et l'autorité publique pour comprendre pourquoi ces affaires ont été, le plus souvent, recouvertes d'une chape de silence ».

Riposte-catholique

La réinformation catholique au quotidien

<https://www.riposte-catholique.fr>

Numéro de téléphone : 01.80.52.33.55. Ligne ouverte 7 jours sur 7, de 9 à 21 heures. Courriel : victimes@ciase.fr. Courrier : Service CIASE - BP 30 132 - 75 525 Paris Cedex 11.